



Procès-verbal
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN
tenue le 7 juin 2023,
Salle multi, CSN
Montréal

Solidaires, à toute épreuve

Laurence Daigneault Desrosiers et Bertrand Guibord agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière. Nous désirons souhaiter nos plus sincères condoléances aux parents, ami-es et camarades de travail d'Anthony Bommé, du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, décédé le samedi 3 juin.

Mot d'ouverture

Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégués et présente son mot d'ouverture.

Bienvenue à cette dernière assemblée générale de l'année 2022-2023. D'abord, j'aimerais offrir toutes nos condoléances et notre solidarité à la famille, aux ami-es, aux collègues de notre camarade du cimetière qui est décédé samedi. C'est déjà difficile de perdre quelqu'un de proche, mais cette perte-ci revêt un caractère particulier, comme elle survient dans un contexte de lutte, dans lequel tout le monde se serre les coudes. Parfois, les larmes du chagrin que l'on éprouve peuvent faire déborder un vase qui était déjà trop plein. Si c'est le cas, n'hésitez pas à aller chercher de l'aide. Si vous ne savez pas où aller, vous pouvez appeler le service des réseaux d'entraide du conseil central et on pourra vous orienter vers des ressources.

Le mois de juin, c'est toujours un mois très occupé. D'abord, il faut rappeler que c'est le mois national de l'histoire autochtone au Canada. Ça culmine avec le 21 juin, journée nationale des peuples autochtones. Plusieurs activités sont organisées pour l'occasion. On vous encourage à y participer, c'est une occasion en or pour apprendre à mieux connaître les cultures de celles et ceux qui occupaient le territoire bien avant l'arrivée des Européens. D'ailleurs, une grande partie de l'assemblée devait aborder le concept de sécurité culturelle, dont nous ont déjà parlé des membres du conseil cri l'an dernier, lors d'une activité organisée par le conseil central. Malheureusement, ce ne sera que partie remise, puisque la personne qui devait faire la présentation a eu un empêchement de dernière minute.

Finalement, on ne peut pas dire qu'on a chômé en mai et qu'on va pouvoir le faire en juin ! Un peu partout au Québec, il y a eu des mobilisations du secteur public pas mal intéressantes. Le 11 mai

dernier, le comité régional de mobilisation a tenu sa rencontre au Cégep du Vieux Montréal. Celle-ci s'est conclue par une conférence sur l'inflation, entre autres, pour les arguments en lien avec la revendication de la table centrale qui vise l'enrichissement des travailleuses et des travailleurs du secteur public. Il y a eu également une manifestation à Sherbrooke le 13 mai, en même temps que 2 AG de vote de grève : les syndiqué-es de Berlins Transco qui ont fini par avoir un règlement satisfaisant in extremis et celle du Syndicat de Rosenbloom que l'on va entendre ce soir. On va d'ailleurs recevoir quelques syndicats en grève à l'assemblée de ce soir.

La semaine d'après, il y a évidemment eu le congrès de la CSN. On va aussi y revenir ce soir. Le Front commun a remis ça lundi dernier avec un comité d'accueil devant le CHUM. Je remercie les camarades qui nous ont accompagnés pour faire un comité d'accueil au ministre Dubé qui venait rencontrer des personnes en stage ou nouvellement embauchées. Les militant-es souhaitent rappeler au ministre que de donner des conditions de travail dignes de ce nom, c'est la clé pour l'attraction et la rétention du personnel.

Le 1^{er} juin, le conseil central a tenu une journée et une soirée de réflexion sur la campagne de la CSN, Le travail, mais en mieux. Les participant-es ont pu échanger sur les façons d'utiliser concrètement cette campagne dans nos syndicats pour alimenter la vie syndicale et pour répondre aux préoccupations de nos membres. Avez-vous un projet ? Parlez-en à vos personnes conseillères à la mobilisation.

J'imagine que vous avez senti la fumée qui provient du nombre record de feux de forêt ? Bien sûr, il y a toujours eu des feux de forêt ! Toutefois, leur nombre et leur intensité sont préoccupants et s'inscrivent dans les conséquences des changements climatiques. J'en profite pour vous inviter à participer à la journée de réflexion organisée par le Réseau intersyndical pour le climat qui se tiendra le 16 juin au Centre St-Pierre, de 13 h 15 à 16 h.

Aussi, dans un autre ordre d'idée, l'exécutif souhaitait mentionner que l'échange complémentaire, à la suite de la diffusion du sondage-questionnaire sur le racisme systémique, a été fait. Rappelons que ce sondage questionnaire visait à soutenir la réalisation des objectifs *du Plan d'action contre le racisme systémique* adopté en assemblée générale en janvier 2021. La rédaction du rapport sera terminée au mois de septembre 2023.

En terminant, il y a trois événements à souligner. La Semaine nationale sur l'accessibilité qui s'est déroulée du 28 mai au 3 juin. Le thème de cette année était l'inclusion des personnes en situation de handicap : des possibilités à la pratique. La Semaine québécoise des services de garde éducatifs à l'enfance s'est tenue du 29 mai au 4 juin. Elle visait à souligner leur contribution au développement des tout-petits et à rappeler le travail précieux de celles et ceux qui y œuvrent. Enfin, je vous rappelle qu'après l'assemblée, nous vous invitons à venir partager le verre de l'amitié pour cette année qui fut pas mal intense. Ce soir, prenons le temps de relaxer !

Bonne soirée et solidarité !

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

Comité exécutif

- ☒ Dominique Daigneault, présidente
- ☒ Bertrand Guibord, secrétaire général

- ☒ Chantal Ide, vice-présidente
- ☒ Arianne Carmel Pelosse, 2^e vice-présidente
- ☒ Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

- ☐ Nancy Turgeon, responsable du comité éducation
- ☐ Gustavo Monteiro, responsable du comité de solidarité internationale
- ☒ Martin Renaud, responsable du comité droit au travail
- ☐ Chantal Morin, responsable du comité de la condition féminine
- ☒ Anne Joëlle Galipeau, responsable du CASS
- ☐ Donald Picotte, responsable du comité LGBT+
- ☒ Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes
- ☐ Jonathan Grenier, responsable du front de lutte en santé et services sociaux
- ☒ Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement
- ☐ Sabrina Cherestil, responsable du comité immigration et relations interculturelles

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DE EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES ET DU NUNAVIK

Bertrand souligne la présence par visioconférence de Gailene Thomas du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs en Dispensaire de Baie d'Hudson-CSN.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de Eeyou Istchee Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 2023
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
10. Présentation membres du collectif « sauvons Mont-Carmel »
11. Présentation des états financiers du CCMM–CSN au 31 décembre 2022
12. Sondage du comité jeunes
13. Retour sur le congrès de la CSN
14. Capsule santé-sécurité du travail : le cas d'Amazon
15. Divers
 - Manifestation en soutien à la révolte populaire iranienne, le samedi 10 juin 2023, à 13 h, au square Cabot, métro Atwater, à Montréal. Fin de la rencontre.
 - Diffusion du film Essentiels, le 12 juin à 18 h 30 au 1601, av. De Lorimier
16. Verre de l'amitié.

Bertrand mentionne que l'ordre du jour de l'assemblée générale a été légèrement modifié : la présentation sur la sécurité culturelle qui était au point 10 a été annulée (absence de l'invitée) et sera remplacée par la présentation des membres du collectif *Sauvons du Mont-Carmel* et la présentation des états financiers est déplacée au point 11.

Il est proposé par Gabrielle Dancause
Appuyé de Roger Davidson

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 MAI 2023

Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé de Guillermo Perez

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

Il est proposé par Francis Dupuis-Déri
Appuyé de Roger Davidson

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Roger Davidson du comité des lettres de créance présente la liste des nouvelles et nouveaux délégué-es.

Il est proposé Lisa Courtemanche
Appuyé de Gailene Thomas

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

09-09-221 S. DES EMPLOYE-E-S DE BUREAU DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES		
DUFAULT	ÉRIC	OFFICIELS
DUBÉ	KAROLYN	OFFICIELS
LANZISERA	ONOFRIO	FRATERNELS
MORISSETTE	SOPHIE	FRATERNELS

05-09-160 SYNDICAT DE LA PERMANENCE DE QUÉBEC SOLIDAIRE		
LACHANCE	OLIVIER	OFFICIELS
DION	GENEVIÈVE	FRATERNELS
PETTUS	GALE	FRATERNELS

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Bertrand Guibord mentionne que nous n'avons reçu aucune demande d'affiliation ce mois-ci.

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Bertrand fait un résumé des principaux conflits en cours : les représentants des syndicats en grève l'Enfanterelle et le Cimetière NDDN (Patrick Chartrand et Caroline Dubé), s'adressent à l'assemblée et Angelo Vendetti, conseiller syndical au conseil central, nous parle du conflit du Syndicat des employés de Rosenbloom.

Anne-Joëlle Galipeau présente le conflit en cours au CPE l'Enfanterelle.

Il est proposé par Richard Bousquet
Appuyé à l'unanimité

Que le CCMM–CSN appuie la lutte des travailleuses du CPE de l'Enfanterelle et invite ses syndicats affiliés à faire de même.

ADOPTÉ

Bertrand invite Karolyn Dubé, secrétaire-trésorière du Syndicat des employé-es de bureau du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, ainsi que Patrick Chartrand, président du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, à présenter la lutte en cours dans leurs syndicats.

Proposition salle pour les AG du STT du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges-CSN

Considérant le besoin fréquent d'accès à des salles pour les syndicats de la CSN, principalement pour la tenue d'assemblées générales, mais également à des fins de réunion, de formation, etc. ;

Considérant que la location des dites salles engendre toujours des coûts pour la CSN ;

Considérant que la location hebdomadaire de salles à l'externe constitue un défi et un irritant, chaque semaine, pour les syndicats en conflit et leurs membres.

Il est proposé :

Que le CCMM–CSN fasse les pressions politiques nécessaires pour réclamer un meilleur accès aux salles et aux espaces du « 1601, av. De Lorimier » pour les syndicats, principalement pour la tenue de leurs assemblées générales ;

Que le CCMM–CSN réclame que la cafétéria et l’atrium du « 1601, av. De Lorimier » puissent être réservés par des syndicats, pour tenir des événements.

Il est proposé Lisa Courtemanche
Appuyé de Mélanie Bastien-Bertrand

ADOPTÉ

Angelo Vendetti fait le point sur les négociations en cours dans les casinos du Québec. Des votes de grève ont commencé, certains étant adoptés à 100 %. Il est fort probable que les syndicats déclenchent une grève dans les prochaines semaines si aucune avancée significative n’est faite.

Angelo Vendetti présente le conflit du STT de Rosenbloom. Le syndicat est en grève depuis le 31 mai en raison de la pingrerie des offres patronales. Les membres du syndicat sont mobilisés, la grève ayant été adoptée à 100 % et l’offre du patron rejetée à 99 %. Le piquetage a lieu tous les jours devant l’usine. La prochaine séance de négociation a lieu vendredi prochain.

10. PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COLLECTIF « SAUVONS MONT-CARMEL »

Rama présente Marie-Paule Lebel et Suzanne Loiselle, deux résidentes et membres du collectif Sauvons Mont-Carmel. Celles-ci nous font un résumé de leur lutte actuelle. On se souviendra qu’à la fin janvier 2023, les 200 aîné-es locataires du bâtiment montréalais ont reçu un avis d’éviction de la part du nouveau propriétaire de l’édifice. Ce dernier veut convertir l’immeuble de 216 unités en logements locatifs alors qu’il s’engageait dans l’acte de vente notarié à maintenir sa vocation.

Proposition d’appui aux résident-es de la RPA Mont-Carmel

Considérant que le droit au logement est un droit fondamental et que le CCMM–CSN appuie les luttes pour l’accès au logement pour toutes et tous ;

Considérant que tous les aîné-es du Québec ont le droit de vivre dans la dignité dans un endroit propre et sécuritaire dans le logement de leur choix ;

Considérant que le nouveau propriétaire de la résidence Mont-Carmel veut transformer le bâtiment du boulevard René-Lévesque qui est une résidence pour aîné-es (RPA) en immeuble résidentiel, augmenter les loyers, cesser les services fournis aux locataires âgés et ultimement en évincer les locataires actuels ;

Considérant l’entrée en vigueur le 10 juin 2016 de la *Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés*, loi qui modifie les conditions de la reprise de logement et de l’éviction, prévues dans le Code civil afin de protéger les droits des aîné-es ;

Considérant que le RPA Mont-Carmel a un certificat d’exploitation auprès du CIUSSS du Centre-sud-de-l’île-de-Montréal ;

Considérant que le nouveau propriétaire doit respecter le statut de RPA du Mont-Carmel et les services aux locataires qui lui sont associés, en vertu d’une clause du contrat lors de son acquisition, ce qui a été confirmé par une ordonnance du tribunal pour maintenir la vocation de RPA de la résidence Mont-Carmel ;

Considérant que le documentaire *Évincés : les aînés contre-attaquent*, illustre bien la lutte des locataires de la résidence Mont-Carmel.

Il est proposé par Kaveh Boveiri
Appuyé de Paul Ayotte

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN se mobilise pour appuyer la lutte des locataires de la résidence Mont-Carmel pour leur maintien dans la résidence et le maintien des services et du statut de RPA de la résidence ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN se mobilise pour démontrer combien cette lutte est significative dans le combat plus large à mener contre la cupidité des promoteurs, la spéculation immobilière et les rénovictions et pour la défense des droits des locataires ;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN fasse connaître le documentaire : *Évincés : les aînés contre-attaquent*, consacré à la lutte des locataires de la résidence Mont-Carmel, pour mobiliser les membres de ses syndicats affiliés afin qu'ils fassent de même;

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses membres à participer à l'action du 12 juin au Palais de justice de Montréal en appui à la lutte des locataires de la résidence Mont-Carmel.

ADOPTÉ

11. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DU CCMM–CSN AU 31 DÉCEMBRE 2022

Rama Diallo, trésorière du conseil central, présente les états financiers. Yves Duchesneau fait ensuite la présentation du rapport du comité de vérification.

Il est proposé par Yves Duchesneau
Appuyé de Normand Comte

D'adopter le rapport du comité de vérification.

ADOPTÉ

12. PRÉSENTATION DU SONDAGE DU COMITÉ JEUNES

Arianne Carmel Pelosse, responsable politique du dossier jeunes et Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes, nous présentent les résultats du sondage du comité jeunes qui a été complété par les membres de l'AG le 3 mai dernier.

Proposition sondage du comité jeunes

Considérant le sondage créé par le comité jeunes pour les syndicats affiliés ;

Considérant que les réponses au sondage donnent des indications sur les activités, les moyens de communication, l'intérêt pour les fronts de luttes et la solidarité selon les tranches d'âge ;

Considérant que la compilation des résultats obtenus sera partagée avec le syndicat concerné ;

Il est proposé par Claudine Léveillé
Appuyé de Anne-Joëlle Galipeau

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN interpelle les syndicats affiliés à inviter le comité jeunes à tenir un kiosque pour faire remplir le sondage par leurs membres.

ADOPTÉ

13. RETOUR SUR LE CONGRÈS DE LA CSN

L'Assemblée générale convient à l'unanimité de remettre ce point à une rencontre ultérieure.

14. CAPSULE SANTÉ-SÉCURITÉ DU TRAVAIL : LE CAS D'AMAZON

Fernando Almaraz, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Côte-de-Liesse-CSN, nous parle des difficultés auxquelles font face les travailleuses et travailleurs dans les milieux non syndiqués comme Amazon et Dollarama, concernant la mise sur pied de comités paritaires.

Allocution de Fernando Almaraz :

Cette présentation vise à sensibiliser sur la situation des comités paritaires dans les milieux non syndiqués comme les entrepôts d'Amazon et Dollarama. Cette présentation est basée sur des rapports obtenus grâce à une demande d'accès à l'information.

Qu'est-ce qu'un comité paritaire ? Un comité paritaire est une entité composée de représentants des employé-es et des employeurs. Son rôle est de veiller à l'application des lois de santé-sécurité et règlements relatifs aux conditions de travail, et d'appliquer des mécanismes en prévention pour assurer la santé et la sécurité des salarié-es. Les articles 68 à 78 de la LSST précisent les responsabilités et les rôles des comités en matière de prévention des accidents et d'identification des risques. Il est à noter que les nouvelles modifications apportées à la LSST incluent le terme « psychique » lorsqu'il est question de santé-sécurité.

Amazon a été critiqué à plusieurs reprises pour ses conditions de travail précaires dans ses entrepôts et souvent ne dispose pas de comités paritaires représentatifs dans ses installations, ce qui laisse les employé-es sans voix pour faire face à d'éventuels problèmes ou abus.

Tout comme Amazon, Dollarama ne dispose pas de comités paritaires représentatifs pour protéger les droits et la sécurité de ses employé-es.

Il est essentiel de protéger les droits des employé-es et d'assurer des conditions de travail équitables. Les comités paritaires jouent un rôle important dans cet aspect, mais malheureusement, certaines entreprises, comme Amazon et Dollarama, ne disposent pas de ces comités dans leurs entrepôts.

Ou lorsqu'ils sont présents, ils ne représentent pas véritablement les travailleuses et les travailleurs.

Des employé-es ont contacté la CNESST pour déposer des plaintes concernant la composition des comités paritaires, où l'on constate que le côté des employé-es est représenté par des agences de placement au lieu des travailleurs réels.

Lorsque les inspecteurs de la CNESST interviennent, ils concluent que les comités sont bien établis puisque les deux parties sont représentées de manière équitable. Mais nous savons que les agences de placement n'auront pas les meilleurs intérêts des travailleurs à cœur, et qu'elles ne sont pas celles qui passent leurs journées à travailler dans ces entrepôts.

Le manque de comités paritaires a des conséquences néfastes pour les travailleuses et les travailleurs. Cela peut entraîner des abus, des conditions de travail dangereuses, des heures supplémentaires excessives non rémunérées, une augmentation du stress et un manque de protection en cas de problèmes de santé ou de sécurité.

Les comités paritaires jouent un rôle crucial dans la protection des droits des travailleurs. Ils permettent aux employés d'avoir une voix et de participer activement à l'amélioration de leurs conditions de travail. De plus, ces comités favorisent le dialogue entre employé-es et employeurs, ce qui contribue à la création d'un environnement de travail plus sain et équilibré.

Le manque de comités paritaires dans les entrepôts chez Amazon et Dollarama est préoccupant. Il est important de sensibiliser à cette situation et de promouvoir la mise en place de comités paritaires pour protéger les droits des travailleuses et travailleurs dans de milieux non syndiqués.

15. DIVERS

- Manifestation en soutien à la révolte populaire iranienne, le samedi 10 juin 2023, à 13 h, au square Cabot, métro Atwater, à Montréal. La manif est organisée par le Collectif Femme, Vie, Liberté Montréal et Amnistie internationale.
- Diffusion du film « Essentiels », le 12 juin à 18 h 30 au 1601, av. De Lorimier, portant sur la réalité des demandeurs d'asile des travailleuses et travailleurs temporaires au Québec.

16. FIN DE LA RENCONTRE

**Il est proposé par Francis Dupuis-Déri
Appuyé de Gabrielle Dancause.**

De lever l'assemblée

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée : 21 h 36.

Total AGO	Total AGS	Grand total	Quorum	Hommes	Femmes	Autre
35	0	35	29,1	20	16	0